

1. Identification

Identificateur de produit	Moxidectin and Praziquantel Oral Gel	
Autres moyens d'identification		
Synonymes	QUEST PLUS * QUEST® PLUS GEL * QUEST PLUS® GEL * QUEST® PLUS (moxidectin/praziquantel) Equine Oral Gel * EQUEST Pramox®	
Usage recommandé	Produit vétérinaire utilisé comme agent anti-ver (anthelminthique)	
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (États-Unis)	
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896	
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-888-963-8471	
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com	
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917	
	Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx	
Fournisseur	Non disponible.	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2 (système nerveux central)
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence

Prévention

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Intervention

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Recueillir le produit répandu. EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Stockage

Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Praziquantel		55268-74-1	12 - 13
Moxidectine		113507-06-5	2
Alcool benzylique		100-51-6	3 - 8*

Remarques sur la composition

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir seulement sur les directives du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Narcose. Changements de comportement. Diminution des fonctions motrices. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Peut causer des troubles (par ex. narcose avec perte de coordination, faiblesse, fatigue, confusion mentale et trouble de la vision) et/ou des lésions du système nerveux central.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ventiler la zone contaminée. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Précautions relatives à l'environnement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Utiliser cette substance sous ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. @ 15-30 °C (59-86 °F). Ne pas laisser le matériel geler. Tenir hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Zoetis Composants

Moxidectine (CAS
113507-06-5)

Type

TWA

Valeur

70 µg/m³

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Analyse des risques par niveaux de contrôle Praziquantel: Zoetis BDP1 (limiter l'exposition à l'étendue 1000 µg/m³ à 3000 µg/m³)

Contrôles d'ingénierie appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Garder les niveaux de contamination de l'air inférieurs aux limites d'exposition ou dans la fourchette OEB indiquée ci-dessus dans cette section. Des contrôles d'ingénierie doivent être utilisés comme moyen principal de contrôle des expositions. On recommande une ventilation générale du local, à moins que le processus ne génère de la poussière, des bruines ou des aérosols. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes ou des verres de sécurité s'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau	
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Les gants étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié. Les vêtements de protection étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL. Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	gel, Soft solid.
État physique	Liquide.
Forme	Gel.
Couleur	Jaune pâle - Orange Rose.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	96.0 °C (204.8 °F) estimation
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	0.17 hPa estimation
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation
Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter le rejet dans l'environnement.

Matériaux incompatibles Éviter tout contact avec des comburants ou des agents réducteurs. Fluor Chlore

Produits de décomposition dangereux Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et oxydes d'azote.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Peut être nocif par contact cutané. Un contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.

Alcool benzylique
Espèces: Cobaye
Gravité: Modéré

Espèces: Lapin
Gravité: Minimal

Moxidectine
Espèces: Lapin
Gravité: Suave

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Alcool benzylique
Espèces: Lapin
Gravité: Extrême

Moxidectine
Espèces: Lapin
Gravité: Modéré

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Narcose. Changements de comportement. Diminution des fonctions motrices. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer des troubles (par ex. narcose avec perte de coordination, faiblesse, fatigue, confusion mentale et trouble de la vision) et/ou des lésions du système nerveux central.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Moxidectin and Praziquantel Oral Gel		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
ETA		> 10000 mg/kg
Orale		
ETA		3225 mg/kg
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool benzylique (CAS 100-51-6)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	2000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Inhalation		
CL50	Rat	> 4.178 mg/L 1000 mg/l, 8 heures
Orale		
DL50	Rat	1230 mg/kg
	Souris	1580 mg/kg
Moxidectine (CAS 113507-06-5)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	106 mg/kg
<u>Chronique</u>		
Orale		
NOEL	Rat	100 mg/kg/j., 2 années non cancérogène
	Souris	30 mg/kg/j., 2 années non cancérogène
<u>Subaiguë</u>		
Orale		
LOEL	Rat	100 mg/kg/j., 28 Jours système nerveux central
NOEL	Souris	75 mg/kg/j., 28 Jours système nerveux central
<u>Subchronique</u>		
Orale		
NOEL	Chien	10 mg/kg/j., 90 Jours système nerveux central
	Rat	50 mg/kg/j., 13 semaines système nerveux central
Praziquantel (CAS 55268-74-1)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	2840 mg/kg
<u>Chronique</u>		
	Hamster	2 années non cancérogène
	Rat	2 années non cancérogène
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.	
Corrosivité		
Moxidectine	Espèces: Lapin Gravité: Suave	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Contact avec les yeux		
Alcool benzylique	Espèces: Lapin Gravité: Extrême	
Moxidectine	Espèces: Lapin Gravité: Modéré	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	

Sensibilisation cutanée

Moxidectine

Espèces: Cobaye

Gravité: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Mutagenicité

Moxidectine

Cytogénétique in vivo

Résultat: négatif

Espèces: moelle osseuse de rat

Mutagenicité bactérienne in vitro (Ames)

Résultat: négatif

Espèces: Salmonella , E. coli

Synthèse d'ADN non- programmée in vivo

Résultat: négatif

Espèces: Rat hépatocyte

Praziquantel

Test de micronucleus

Résultat: négatif

Espèces: Non spécifié

Moxidectine

Test de mutation génétique in vitro HGPRT

Résultat: négatif

Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)

Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur le développement

Moxidectine

1 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Maternel toxicité, non tératogène

Résultat: NOEL

Espèces: Lapin

Organe: Oral route

Praziquantel

200 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal, Non tératogène

Résultat: NOEL

Espèces: Lapin

Organe: Aucune voie spécifiée

300 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal, Non tératogène

Résultat: NOEL

Espèces: Rat

Organe: Aucune voie spécifiée

Moxidectine

5 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, (négatif)

Résultat: NOEL

Espèces: Rat

Organe: Oral route

5 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Maternel toxicité, non tératogène, Embryotoxicité

Résultat: NOEL

Espèces: Rat

Organe: Oral route

Reproductivité

Praziquantel

8000 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Aucun effet à une dose maximale

Résultat: NOEL

Espèces: Rat

Organe: Aucune voie spécifiée

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.**Effets chroniques** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive.**Autres informations** Les symptômes peuvent être retardés.**12. Données écologiques****Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool benzylique (CAS 100-51-6)			
Aquatique			
Algues	CE50	Algue verte	500 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	230 mg/L, 48 heures
			66 mg/L, 21 jour(s) Reproduction
Poisson	CL50	Pimephales promelas (tête-de-boule)	460 mg/L, 96 heures
<i>Aiguë</i>			
Poisson	CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	10 mg/l, 96 heures
Moxidectine (CAS 113507-06-5)			
Aquatique			
Algues	ErC50	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	> 87 ppb, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	30 ppt, 48 heures
Poisson	CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	0.62 ppb, 96 heures
		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	0.16 ppb, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit. Il est prévu que l'ingrédient actif de cette préparation se lie au sol ou au sédiment.**Biodégradabilité****Pourcentage de dégradation (biodégradation aérobie)**Alcool benzylique 92 - 96 %
Durée du test: 28 Jours**Potentiel de bioaccumulation** Voir ci-dessous**Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau**

Alcool benzylique 1.1

Moxidectine 4.77

Mobilité dans le sol Il est prévu que l'ingrédient actif de cette préparation se lie au sol ou au sédiment.**Adsorption****Sorption du sol/sédiment - Log K_{oc}**

Moxidectine 4.3 - 4.6

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éviter le rejet dans l'environnement. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleures technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Moxidectine)
Classe de danger relative au transport
Classe 9
Danger subsidiaire -
Groupe d'emballage III
Dangers environnementaux Oui
Précautions spéciales pour l'utilisateur Non disponible.

IATA

UN number UN3082
UN proper shipping name Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Moxidectin)
Transport hazard class(es)
Class 9
Subsidiary risk -
Packing group III
Environmental hazards Yes
ERG Code 9L
Special precautions for user Not available.
Other information
Passenger and cargo aircraft Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

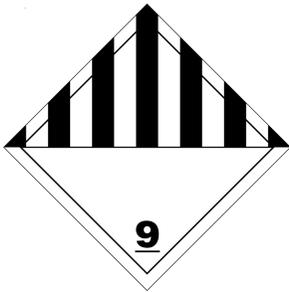
IMDG

UN number UN3082
UN proper shipping name ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Moxidectin), MARINE POLLUTANT
Transport hazard class(es)
Class 9
Subsidiary risk -
Packing group III
Environmental hazards
Marine pollutant Yes
EmS F-A, S-F
Special precautions for user Not available.

Transport en vrac selon
l'Annexe II de MARPOL 73/78 et
le recueil IBC

Non déterminé(e).

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin réglementé par l'IMDG. À partir du 1er janvier 2015, les matières à transporter qui sont classées pour le transport uniquement en tant que polluants marins et qui sont conditionnées dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette, par emballage simple ou emballage intérieur, de 5 litres max. pour les liquides ou ayant une masse nette, par emballage simple ou emballage intérieur, de 5 kilos max. pour les solides ne sont PAS soumis aux réglementations sur le transport de l'OACI/IATA, de l'IMDG ou de l'ADR, sous réserve que les conditions générales d'emballage définies dans ces réglementations soient satisfaites. Consulter les réglementations OACI/IATA A197, IMDG 2.10.2.7, ADR SP 375. Se référer à la réglementation des marchandises dangereuses en vigueur pour plus d'informations. Transport conformément aux conditions des organismes appropriés de réglementation.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 05-Juin-2017

Date de la révision 05-Juillet-2022

Version n° 03

Liste des abréviations ETA : Estimation de toxicité aiguë selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 (CLP).

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes
Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation
Propriétés physiques et chimiques: Apparence
Propriétés physiques et chimiques: Forme
Informations relatives au transport : Informations sur le transport des matières
Informations relatives au transport: Informations générales
Données réglementaires: Autre